

# **Nouvelles du C.A.**

Volume 12, n° 5 (N° 381, 29 avril 2015)

## **Grilles de programme 2015-2016**

### **Révision de la grille du Double DEC Histoire et civilisation – Arts, lettres et communication, option Langues**

À la suite de la publication du nouveau devis du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la mise à jour du programme d'Arts, lettres et communication, des travaux de révision du programme Double DEC se sont avérés inévitables.

Le conseil d'administration a adopté les grilles de programmes 2015-2016, telles que présentées lors de la séance, des diplômes d'études collégiales suivants :

- Double DEC Histoire et civilisation & Arts, lettres et communication, option Langues – Régulier
- Double DEC Histoire et civilisation & Arts, lettres et communication, option Langues – Enrichi

### **Programme d'attestation d'études collégiales en Assurance de dommages et communication en anglais**

En 2013, la commission des études donnait son appui au nouveau programme d'AEC en Assurance de dommages. Ce programme, d'une durée de 870 heures, vise l'atteinte de quinze compétences et mène aux professions d'agents, de courtiers, de souscripteurs ou d'experts en sinistre.

Au moment de la rédaction de ce programme, une version d'AEC plus longue était en développement. Il s'agit de l'AEC en Assurance de dommages et communication en anglais qui comprend trois compétences supplémentaires, pour une durée totale de 1 005 heures de formation.

En collaboration avec le département des Sciences et techniques de gestion, le Collège avait choisi d'offrir le programme d'AEC de 870 heures principalement parce que la maîtrise de l'anglais n'était pas un obstacle majeur à l'emploi des finissants.

Compte tenu des besoins qui évoluent et des exigences de plus en plus élevées des employeurs du secteur, la Direction de la formation continue et aux entreprises souhaite maintenant pouvoir offrir le programme Assurance de dommages et communication en anglais au moins une fois par année afin de répondre aux besoins des étudiants ayant des lacunes particulières au niveau de la langue.

Les membres de la commission des études ont donné leur appui lors de la séance du 16 avril 2015.

Le programme a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.

## **Budgétisation d'investissement 2015-2016 de la norme MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage et Bibliothèque)**

La norme MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage et Bibliothèque) est une enveloppe normalisée servant au remplacement et à l'acquisition des divers équipements et mobiliers pour les programmes de formation et l'administration du Cégep.

Comme par les années passées et parce que le plan décennal des investissements (PDI) n'est pas encore approuvé par le Conseil du Trésor, le Collège a dû estimer le montant avec lequel le comité MAOB a travaillé.

La contribution de la Fondation du CVM pour 2015-2016 est de 150 000 \$.

Lors de cette séance, il a été proposé :

- D'adopter le budget d'investissement 2015-2016 « Norme MAOB » pour un montant de 2 029 700 \$, sous réserve de l'approbation des crédits par le Conseil du Trésor du Québec;
- D'adopter le budget d'investissement 2015-2016 financé par la Fondation du cégep du Vieux Montréal pour un montant de 150 000 \$.

Le conseil d'administration a adopté ces propositions.

## **Compressions budgétaires**

Lors du dépôt du budget du Québec 2015-2016, le gouvernement a imposé une nouvelle compression budgétaire récurrente de 45 millions de dollars au réseau collégial. Il s'agit d'une septième compression depuis cinq ans qui s'ajoute aux 109 millions déjà coupés.

Pour le cégep du Vieux Montréal, cela signifie une nouvelle compression de 1,4 millions de dollars qui s'ajoute aux 3,1 millions de dollars déjà coupés.

Lors de cette séance du conseil, il a été proposé de dénoncer le sous-financement des cégeps, plus particulièrement la nouvelle compression budgétaire récurrente imposée au cégep du Vieux Montréal par le gouvernement du Québec, et de mandater la directrice générale pour demander au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'annuler la compression prévue pour 2015-2016.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

## **Renouvellement de l'entente de location des installations du Collège entre la Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie) et le cégep du Vieux Montréal**

Comme le contrat actuel avec la Ville de Montréal se termine le 30 juin 2015, il fallait renouveler l'entente, ce qui a été fait. Le projet d'entente de location des installations du Collège entre la Ville de Montréal et le cégep du Vieux Montréal, pour les années 2015 à 2018, a été présenté aux membres du conseil.

Il a été proposé d'autoriser la directrice générale du Collège, madame Murielle Lanciault, à signer l'entente de location. Le conseil d'administration a autorisé cette recommandation.

## **Grève étudiante**

Voici le bilan de la gestion de la grève étudiante de l'hiver 2015 présenté lors de la séance :

### 1. Les orientations de la direction du Collège pour la gestion de la grève

- Préserver le respect des règlements du Collège et assurer la sécurité des personnes et des biens;
- Assurer le suivi de cette grève en évitant les recours légaux ou policiers qui ne permettent pas de retrouver un climat propice à l'apprentissage;
- Convenir de modalités permettant l'accès au collège pour les étudiants et le personnel administratif;
- Favoriser la participation du plus grand nombre d'étudiants à la vie associative;
- Poursuivre la reconstruction de nos liens avec les représentants étudiants de l'AGECVM.

### 2. La préparation de la gestion de la grève

- Convocation de réunions sur la grève avec le conseil de direction, le comité de vigie, le personnel d'encadrement, les membres de la Table de concertation et les représentants de l'AGECVM.
- Planification des activités à maintenir pour chaque service :
  - Scénario 1 : accès au collège (modalités à convenir de façon graduelle);
  - Scénario 2 : délocalisation de certaines activités à la Place Dupuis;
  - Scénario 3 : installation de modalités technologiques permettant le travail à la maison.
- Discussion avec les représentants étudiants sur les modalités d'accès au collège durant la grève.
- Rencontre avec le Service de Police de la Ville de Montréal et des policiers médiateurs.

### 3. Le suivi de la grève

#### **Sur une base quotidienne :**

- Présence chaque matin de la directrice des services aux étudiants, de la directrice des communications et des affaires corporatives et du régisseur à la sécurité afin de constater la présence d'une ligne de piquetage des étudiants;
- Discussion du comité de vigie sur la décision de lever les activités pour la journée;
- Rédaction et diffusion d'un message à toute la communauté;
- Réponse aux demandes transmises par les étudiants, les parents et les médias par les différentes directions.

#### **Sur une base hebdomadaire :**

- Discussion avec les représentants des étudiants sur les prochaines étapes : modalités d'accès, assemblée générale, tenue d'activités spéciales, etc.;

- Coordination de l'ensemble des services requis pour la tenue d'une assemblée générale pouvant accueillir 2500 personnes;
- Rencontres régulières du comité de vigie pour faire le point et planifier l'organisation des prochaines étapes en y associant le régisseur à la sécurité et la direction des ressources humaines;
- Contacts téléphoniques fréquents avec la présidente du C.A. pour l'informer de l'évolution de la situation et diffusion de l'information aux membres du C.A.

#### 4. Représentations et communications

##### **Fédération des cégeps :**

- Compte rendu quotidien sur la situation au Collège;
- Démarche auprès du PDG de la Fédération pour effectuer des interventions auprès du ministre sur l'encadrement de la démocratie étudiante.

##### **Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) :**

- Présentation de l'état de situation au Collège;
- Réponses aux demandes du ministre sur :
  - le déroulement des assemblées générales;
  - notre capacité d'offrir le vote électronique;
  - les scénarios de reprise des cours.

##### **Les médias :**

- Diffusion des communiqués et réponse quotidienne à des demandes d'information;
- Entrevues de la Direction générale avec La Presse, LCN, Radio-Canada, RDI, le Devoir, le Journal de Montréal et l'émission de Paul Arcand afin de clarifier la position du Collège et de demander aux étudiants de mettre fin à leur grève pour terminer la session d'hiver.

#### 5. Préparation de la reprise des cours

- Élaboration d'un calendrier modifié par la direction des études respectant le Règlement sur le Régime des Études Collégiales (RREC) et adoption par les instances du collège;
- Suivi de modalités particulières dans certains programmes;
- Élaboration d'un calendrier scolaire modifié pour la formation continue;
- Suivi des impacts financiers et ressources humaines par les directions concernées.

#### 6. Suivi post-grève

- Réalisation d'un bilan des opérations en conseil de direction et avec le personnel d'encadrement;
- Présentation d'un bilan aux membres du CA;

- Rédaction d'une lettre de la direction générale adressée au ministre présentant les enjeux de la gestion et du suivi de la grève pour un collège et demande de mieux encadrer le vote des étudiants en modifiant la loi 32 sur l'accréditation des associations étudiantes.

À la fin de sa présentation, la directrice générale a remercié toutes les personnes qui ont pris part à la gestion de la grève et a félicité les étudiants pour leur engagement et leur volonté de maintenir des liens favorisant des échanges avec l'administration.

**Prochaine réunion**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 10 juin 2015.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la  
Direction des communications et des affaires corporatives*